



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE-CLAIRE

AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est par la présente donné qu'à la séance régulière du conseil municipal tenue le 3 avril 2018 à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, les règlements suivants ont été adoptés :

- PC-2871-3 : Règlement modifiant le Règlement PC-2871 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire (émission de certificat).
- PC-2871-4 : Règlement modifiant le Règlement PC-2871 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire (camp de jour).
- PC-2881 : Règlement autorisant l'occupation temporaire du domaine public dans le secteur «Village de Pointe-Claire».
- PC-2882 : Règlement pourvoyant à l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les élus de la Ville de Pointe-Claire.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.
Donné à Pointe-Claire ce 18^e jour d'Avril 2018.

PROVINCE OF QUEBEC
CITY OF POINTE-CLAIRE

PUBLIC NOTICE
COMING INTO FORCE

Notice is hereby given that at the regular council meeting held on April 3, 2018 at Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the following by-laws were adopted:

- PC-2871-3: By-law amending By-law PC-2871 decreeing the exigible tariffs for the financing of properties, services and activities offered by the City of Pointe-Claire (issuance of a certificate).
- PC-2871-4: By-law amending By-law PC-2871 decreeing the exigible tariffs for the financing of properties, services and activities offered by the City of Pointe-Claire (day camp).
- PC-2881: By-law respecting the temporary occupation of the public domain in the "Village of Pointe-Claire" area.
- PC-2882: By-law respecting the adoption of a revised code of ethics and good conduct for the elected officials of the City of Pointe-Claire.

These By-laws will come into force in accordance to the Law.
Given in Pointe-Claire this 18th day of April 2018.

Danielle Gutierrez, OMA
Assistante greffière / Assistant City Clerk